

Privilège—M. Waddell

M. Andre: Selon un article du *Globe and Mail* «il répudie les séparatistes.» Quels séparatistes? Les députés NPD ont un peu honte ces jours-ci de leurs arguties et de leur liaison avec les libéraux...

Mme le Président: A l'ordre. Je dois prier le député de terminer ses observations. Il amorce un débat au lieu de parler de la question de privilège.

M. Andre: Madame le Président, je termine en disant qu'il n'y a certainement pas matière à privilège. S'il y en a qui soient justifiés de soulever la question de privilège, ce sont les députés de mon parti qu'on accuse de manquer de loyauté envers le pays en appuyant le séparatisme, et même d'être séparatistes. On nous accuse de séparatisme. Donc, si quelqu'un serait justifié de soulever la question de privilège, ce sont les membres de mon parti et non pas ceux qui siègent à ma gauche. D'ailleurs si le député qui a soulevé la question de privilège n'a pas produit de citation de Beauchesne, c'est justement qu'il n'y a pas matière à privilège.

Des voix: Bravo!

L'hon. Ron Huntington (Capilano): Madame le Président, comme vous ne l'ignorez probablement pas, j'ai été absent de la Chambre depuis le début de la seconde partie de la présente session et ce, pour plusieurs raisons. Premièrement, le président de ma société est décédé et pour maintenir l'entreprise en bon état il a donc fallu que j'assume mes responsabilités vis-à-vis de quelque 100 employés. Deuxièmement, il y a maintenant trois ans que je m'occupe d'un procès intenté par suite de dépositions faites au comité permanent des prévisions budgétaires en général au sujet du bill sur le ministère des Postes. Le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell), qui sait si bien parler de réputation, de bonne foi et de motifs, savait fort bien que durant la dernière semaine d'octobre et la dernière semaine de novembre, je m'occupais de ce procès qui se déroule devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique. Par conséquent, alors que je m'employais à défendre les droits de certains membres d'un syndicat, il s'accommodait quant à lui d'ukases de chefs syndicaux pour noircir ma réputation.

Des voix: Bravo!

M. Huntington: On m'a diffamé comme Canadien pendant que je m'occupais de ce procès. Moi-même en tant que citoyen, et ma famille avons été insultés. Au cours d'une émission de télévision sur un réseau national, j'ai été traité de faux Canadien par un représentant de l'autre endroit, et j'en suis fort irrité. Je trouve insultant qu'on puisse me qualifier de séparatiste et de faux Canadien lorsque mes états de service et ma contribution envers mon pays sont bien comparables à ceux de tout autre Canadien.

Des voix: Bravo!

M. Huntington: Mon frère, ma sœur et moi-même avons servi notre pays au cours de la dernière guerre et porté l'uniforme canadien. Je ne me baladais pas en motocyclette, vêtu d'un blouson de cuir décoré d'une croix gammée.

Des voix: Bravo!

M. Huntington: Lorsque ma famille et moi-même sommes allés à l'Exposition internationale de l'année du centenaire, en 1967, vous ne pouvez pas imaginer la fierté et l'émotion que nous avons tous ressenties à l'égard de notre pays au cours de ce séjour au Québec, de même qu'au retour lorsque nous avons visité la Tour de la paix, les enceintes du Parlement et la Chambre des communes. Nous en éprouvions tout simplement des frissons. Voilà le genre d'amour que j'éprouve pour notre pays, et je ne supporterai pas que l'on me dénigre et que l'on m'accuse de négliger mes fonctions de député lorsque des affaires pressantes nécessitent à l'occasion mon attention.

Des voix: Bravo!

M. Huntington: Madame le Président, je voudrais dire quelques mots à ceux qui m'accusent d'être séparatiste. Depuis le milieu de l'année 1978, je communique avec mes commettants grâce à un bulletin, comme c'est le privilège de tous les députés. Depuis la présentation du bill C-60 au cours de la trentième législature, j'ai été très préoccupé par la façon dont changeaient le style et le genre de notre gouvernement. J'ai écrit à mes commettants de longues lettres qui ont pratiquement toutes été publiées dans les journaux ou même lues à la radio dans l'Ouest. J'y exposais mes préoccupations et tentais d'éduquer mes commettants. Cette initiative a été fort bien accueillie et je pense que les sondages l'ont démontré. Les gens ont compris quel genre de Canadien je suis.

Madame le Président, je vous demande d'être patiente car nous sommes à un moment critique et les débats sont chargés d'émotivité. J'ai critiqué le système parlementaire actuel. J'ai dit à la Chambre—et certains de mes collègues d'en face en ont convenu—qu'il fonctionnait mal parce que le huis clos au sein du caucus empêchait les régions de se faire entendre. La presse et la télévision ne diffusent pas l'opinion des régions et, de ce fait, celle-ci n'est pas comprise.

Comme vous ne l'ignorez pas, madame le Président, le grand jeu parlementaire se joue au sein du caucus; c'est là que se règlent les conflits régionaux et, à mon sens, c'est tragique. Je sais que tous les députés de ce côté-ci ne sont pas d'accord avec moi là-dessus. Mais si nous-mêmes et les gens de là-bas comprenaient le débat actuel, si la Chambre assouplissait ses procédures pour que nous puissions exprimer nos émotions et nous comprendre les uns les autres, afin que les gens de l'Ontario et du Québec comprennent l'amertume ancrée des habitants de l'Ouest, le climat psychologique du pays serait plus sain et le régime actuel serait au service de la population et du pays.

● (1530)

Des voix: Bravo!

M. Huntington: Mon amertume en tant que Canadien et que Canadien de l'Ouest—cela fait partie d'un tout et il en a toujours été de même—découle du fait qu'au cours des dernières élections, le gouvernement n'a pas obtenu le mandat de modifier unilatéralement la constitution, d'accroître les pouvoirs des provinces centrales et de diminuer ceux des provinces de l'Ouest pour les reléguer à jamais au deuxième plan.